



Société française d'héraldique & de sigillographie

Titre La décoration emblématique de la porte piétonnière de l'hôtel Jacques Cœur à Bourges

Auteur Christian de MÉRINDOL

Publié dans Revue française d'héraldique et de sigillographie
(ISSN: 1158-3355)

Tome/année Tome 65 (1995)

Pages 109-120

Pour citer cet article Christian de MÉRINDOL, « La décoration emblématique de la porte piétonnière de l'hôtel Jacques Cœur à Bourges », *Revue française d'héraldique et de sigillographie*, tome 65, 1995, p. 109-120

LA DECORATION EMBLEMATIQUE ET SYMBOLIQUE DE LA PORTE PIETONNIERE DE L'HOTEL JACQUES-CŒUR A BOURGES

par Christian de MERINDOL

Si la qualification d'« homme du roi » semble moins perceptible à travers les textes et les actes du célèbre marchand, la lecture de quelques monuments permet de l'affirmer plus clairement. La carrière de Jacques Cœur, Michel Mollat l'a définitivement montré, a suivi le circuit normal : les affaires, les offices et la propriété foncière¹. La décoration de la porte piétonnière de la façade principale de l'hôtel Jacques-Cœur à Bourges est un témoignage particulièrement éclairant.

Un grand obstacle à une bonne lecture du décor de l'hôtel de Bourges est la restauration abusive, et souvent difficilement contrôlable, de l'hôtel après ses transformations, en particulier au XVII^e siècle, lorsqu'il devint le siège de la justice de paix et du tribunal du commerce. Malgré les publications de P. Léon² et celles des responsables des bâtiments, les architectes R. Gauchery³ et H. Huignard⁴ notamment, ainsi que les comptes-rendus des premières commissions des Monuments historiques, au siècle dernier, publiés par F. Bercé⁵, il a fallu non seulement recourir à des vérifications dans les archives communales, heureusement déjà consultées par A. Gandilhon et R. Gauchery, mais partiellement accessibles⁶, ainsi qu'à un dépouillement systématique des archives conservées à la Direction du patrimoine, mais également repérer les fragments déposés lors des diverses interventions et les comparer à leurs copies, réunir la documentation qui était alors établie, et rechercher les moulages éventuels, qui sont de précieux témoins sur l'état de l'hôtel avant les dégradations, souvent irréversibles, qui

* L'ouvrage de Jacques Heers, *Jacques Cœur*, Paris 1997, paru depuis la rédaction de cet article, permet de préciser le sens de l'expression « homme du roi » que j'utilise au début du texte et que j'avais dès ma première étude en 1985, d'après la lecture des décors exceptionnels des constructions de l'argentier à Bourges et à Montpellier. Pour l'auteur, Jacques Cœur est avant tout un commis du roi, agissant dans le cadre des offices, un maître d'œuvre de la politique de reconstruction du royaume, un des initiateurs et le principal agent d'une économie d'Etat — pratique alors exceptionnelle en Europe occidentale. Cet ouvrage mériterait d'autres commentaires; ce n'est pas ici le propos. Je relève toutefois que ce renforcement du pouvoir central — en l'occurrence davantage dans le domaine économique et financier — non seulement rejoint l'effort militaire mais apparaît également dans le domaine de la justice, trois fondements, avec l'appui du royaume, de l'Etat en France; voir Mérimod, « Charles VII et les symboles de la justice », dans *Revue internationale de la profession d'avocat* (sous presse).

¹ Michel Mollat, « Jacques Cœur », dans *Citta, Mercanti, Dottrine nell' Economia Europea dal IV al XVIII secolo*, éd. A. Fanfani, Milan, 1964, p. 192.

² P. Léon, *La vie des monuments français. Destruction. Restauration*. Paris, 1951, p. 468-472.

³ Notamment P. Gauchery, « L'hôtel Jacques-Cœur de Bourges. Nouveaux documents sur son état primitif, ses restaurations, ses mutilations », dans *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*, t. 38. 1917-1918.

⁴ H. Huignard, « Les monuments historiques de la France à l'exposition internationale de 1937 », dans *Monuments historiques de France*, 1937; *idem*, « La restauration de l'hôtel Jacques-Cœur à Bourges », dans *Monuments historiques de France*. 1938.

⁵ F. Bercé. *Les premiers travaux de la commission des Monuments historiques. 1837-1848*. Paris. 1979.

⁶ Les archives postérieures à 1789, conservées à l'hôtel de ville, ne peuvent malheureusement être consultées. L'étude de base reste A. Gandilhon et R. Gauchery, « L'hôtel Jacques-Cœur », dans *Congrès archéologique. Bourges. 1931*.

se sont accélérées pendant les dernières décennies. Le tympan de la porte du passage piétonnier est un bel exemple de restauration abusive (fig. 1).

Les emblèmes de Jacques Cœur

La confrontation du décor de ce tympan avec l'iconographie du sceau de Jacques Cœur et celle d'une sculpture du château de Boisy, près de Roanne — acquis par Jacques Cœur le 8 novembre 1447 —, qui reprend l'iconographie du sceau, deux témoins de l'emblématique de Jacques Cœur que j'ai présentés ici même ⁷, permet de reconstituer le décor d'origine.

Selon le premier document figuré de la façade de l'hôtel Jacques-Cœur, la célèbre miniature du livre d'heures dit *de Jacques Cœur* conservé à Munich ⁸, de la fin du XVe siècle, sur le tympan de la porte piétonnière un personnage tenait devant lui une banderole, à ses pieds se trouvait un écu, légèrement dirigé vers la droite, enfin cet écu était surmonté d'un heaume ⁹ (fig. 2). On reconnaît l'iconographie du sceau (fig. 3) et du relief sculpté (fig. 5) (sur lequel les armes de Jacques Cœur ont été remplacées par celles des Gouffier) ¹⁰. Le personnage est un ange. Quant aux extrémités de la banderole, elles correspondent sans aucun doute aux deux encoches ménagées dans l'arc, où figurent actuellement les feuillages des deux arbres et, à sa droite, le drapé de l'ange (fig. 1).

Complétons cette lecture du tympan actuel. La partie inférieure du corps de l'ange est trop longue. Cela laisse une place suffisante pour le heaume. La banderole passant derrière l'ange est le seul exemple que l'on rencontre, que ce soit dans l'hôtel de Bourges, sur le sceau ou sur la façade du château de Boisy. Le mouvement du drapé à droite de l'ange est disproportionné : il occupe le vide laissé par la banderole. Les deux plumes présentent leur extrémité légèrement pliée. Cette particularité paraît isolée. La plante représentée à gauche apparemment n'existe pas dans la décoration de l'hôtel. L'attribut de l'ange, un pot contenant des fleurs de lis, est également isolé. Par suite les deux plantes et cet attribut paraissent fort douteux. Les deux arbres et les deux plumes, bien que refaits, sont peut-être à conserver si l'on retient la lecture d'Hazé, dans sa précieuse étude des années trente du siècle dernier ¹¹, qui est antérieure à la restauration demandée le 1er mars 1836 ¹². Il affirme que sur le tympan « un des orangers est encore entier de chaque côté », et il y voit également « au-dehors une palme ou une plume » et « au milieu la trace d'une figure d'ange à grandes draperies et aux ailes déployées, qui paraissent soutenir quelque devise; sous ses pieds, à terre, restent les traces d'un écusson ¹³. » Seuls les deux arbres apparaissent sur une lithographie dessinée par Vauzelle et éditée par François Delpech, qui date de 1820 environ ¹⁴.

Le motif dominant de ce tympan, comme sur le sceau (fig. 3) et le relief du château de Boisy (fig. 5), qui lui sont contemporains, est un ange — ou plutôt une angelote, nous revien-

⁷ PO 3311 ou G 143 (en 1450) : Mérindol, « Le sceau de Jacques Cœur », dans *R.F.H.S.*, t. 54-59, 1984-1989, p. 161-168. Rapprochement proposé sans développement par Jean Favière, *L'hôtel de Jacques Cœur à Bourges*, Paris, 1992, p. 67.

⁸ Munich, Bayerische Staatsbibliothek, ms lat. 10103, fol. 148v.-149.

⁹ Favière (cité n. 7), p. 67, fait une lecture semblable de la miniature, en négligeant la banderole, mais doute de son exactitude.

¹⁰ Voir la note 7.

¹¹ Hazé, *Notices pittoresques sur les antiquités et les monuments du Berri*, Bourges, 1834, Paris, 1840.

¹² Le devis prévoit de « rétablir les armoiries qui étaient dans le remplissage de l'ogive de la petite porte et les incruster dans la masse », Archives du Patrimoine, dossier Jacques Cœur, n° 571. La restauration a été confiée au sculpteur Caudron qui sévissait à la cathédrale; la restauration date de 1842 environ : Favière (cité n. 7), p. 67.

¹³ Hazé (cité n. 11), p. 22-23.

¹⁴ Paris, Bibl. nat. de France, Estampes, Topographie. Cette lithographie ne peut être antérieure à 1817, début de l'utilisation de cette technique. Sur l'éditeur Delpech († 1825), L. Lang, *Godefroy Engelmain, imprimeur-lithographe. Les incunables 1814-1817*, Colmar, 1977. Je remercie Claude Bouret, conservateur au cabinet des Estampes à la Bibliothèque nationale de France.

drons sur ce point — présentant une banderole, au-dessus d'un écu aux armes de Jacques Cœur timbré d'un heaume. Ce sont les seuls éléments apparemment retenus par le peintre du manuscrit de Munich. Dans l'inventaire de Dauvet, dressé en vue de la liquidation des biens de l'argentier, sont mentionnés des tapis de muraille de salle « où sont les armes et timbre de Jacques Cœur », ainsi que deux grands « banquiers vers [...] aux armes et timbre de Jacques Cœur ¹⁵. »

La présence de ce heaume est un précieux indice sur les intentions de Jacques Cœur à cette époque. Elle illustre parfaitement le dernier stade d'évolution de sa carrière : comme ses contemporains enrichis par les affaires, puis les offices, Jacques Cœur, récemment anobli, tentait alors, par la propriété foncière, de s'insérer dans la classe noble. Selon le grand héraldiste Remi Mathieu, le casque, avant tout militaire, était de plus en plus retenu par les nobles, au XVe siècle, pour timbrer leurs armes ¹⁶.

L'angelote

Le modèle utilisé par Jacques Cœur pour son sceau, je l'ai montré, est le sceau ordonné par le roi Charles VII pour le parlement de Languedoc, dont les exemples connus se situent entre 1444 et 1451 ¹⁷ (fig. 4). L'ange sur le sceau ordonné par le roi appartient à l'emblématique royale. Il est devenu une angelote sur le sceau de l'argentier (fig. 3). Lors de l'étude du sceau de Jacques Cœur et du relief sculpté du château de Boisy (fig. 5), j'ai relevé plusieurs représentations d'une angelote dans l'hôtel ¹⁸. Elle figure sur une cheminée d'une salle du donjon, tenant une banderole devant elle, sur laquelle on peut lire partiellement le mot de Jacques Cœur : *A vaillans [coeur] riens impossible* (fig. 6), ainsi qu'à la base d'une fenêtre de l'aile nord, à droite de l'entrée, donnant sur la cour, et sur plusieurs tapisseries et tentures relevées par Dauvet dans l'hôtel ¹⁹, enfin sur « une chambre de taffetas rouge brodée à R. G. et à angelotes », également mentionnée dans l'inventaire de Dauvet, qui accompagna Jacques Cœur lors de la Grande Ambassade à Rome en 1448 ²⁰.

Sans pouvoir l'expliquer, je rapprochais ce cas exceptionnel de féminisation d'un badge, d'un autre cas, aussi exceptionnel, celui de la féminisation du badge royal du cerf ailé, sous la forme d'une biche ailée, représentant la reine Marie d'Anjou, dans le décor d'une porte de la salle d'apparat, au rez-de-chaussée du corps de logis (fig. 7). J'ai montré par ailleurs que ces deux badges, la biche et le cerf ailés se faisant face — la biche étant à la place d'honneur, à droite, c'est-à-dire à gauche pour le spectateur —, participaient à un programme en hommage au roi Charles VII, chevalier, roi légitime et sacré à Reims d'après les autres éléments du décor de cette salle ²¹. Cette présentation rare du badge de la reine à gauche et du badge du roi à droite suggère volontiers, comme je l'ai retenu dans plusieurs publications, une iconographie de

¹⁵ *Les affaires de Jacques Cœur. Journal du procureur Dauvet*, éd. Michel Mollat, Paris, 1952-1953, fol. 497 (dorénavant abrégé en Dauvet).

¹⁶ Remi Mathieu, *Le système héraldique français*, Paris, 1946, p. 204.

¹⁷ Voir la note 7; voir aussi Mérimond, « Le sceau du Parlement de Languedoc de 1444. Nouvelles lectures », dans *Les Parlements de province. Pouvoirs, justice, société. XVe-XVIIIe siècle*, éd. J. Poumarède et J. Thomas, Toulouse, 1996, p. 42-54.

¹⁸ Voir la note 7 (p. 162-163).

¹⁹ Dauvet (cité n. 15), fol. 497.

²⁰ « Interrogué qu'est devenue une chambre de taffetas rouge brodée à R. G. et à angelotes, dit qu'il a bien veu austrefois la dicte chambre en l'ostel dudit Cœur et fut portée à Romme quant icellui Cœur y fut, et depuis fut rapportée en son dit hostel. et fut tandue aux nopces de majstre Jehan Thierry en la chambre des galées, et fut depuis détandue par l'ordonnance de la dicte feue, ainsi que les autres serviteurs de l'ostel luy dirent, et ne scet que ladicte chambre est depuis devenue ne qu'il en a esté fait », *ibid.*, fol. 126.

²¹ Mérimond. « Nouvelles observations sur l'hôtel de Jacques-Cœur à Bourges : l'hommage au roi », dans *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, 1989, p. 189-210, ici p. 195-203.

l'accueil, l'épouse se trouvant à droite de l'époux. Le roi est chez lui dans la demeure de Jacques Coeur²².

Cette particularité iconographique est répétée systématiquement dans l'hôtel. La femme, effigie ou emblème, est toujours figurée à gauche, l'homme, sous la forme correspondante, lui répondant à droite. En voici quelques exemples. Sur la tour centrale du corps de logis, la tour d'accueil qui permettait d'accéder, au rez-de-chaussée, à la salle d'apparat, puis aux deux niveaux supérieurs sont représentés par couple divers personnages. Au registre supérieur, à droite, on reconnaît deux bourgeois vêtus de riches atours. La femme est à gauche, à droite, place d'honneur, et l'homme, à droite, à senestre, tenant un marteau de la main gauche et une fleur de l'autre (fig. 8). On reconnaît volontiers Macée de Léodepart et Jacques Cœur. Le marteau serait celui du monnayeur. Le gros du roi dit de Jacques Cœur fut rétabli en 1447 sous les auspices de l'argentier. Sur la tour sud du corps de logis, à gauche de la précédente, l'appui de la fenêtre inférieure est décoré d'un relief à présent dégradé, dont un moulage ancien permet la lecture : une femme couchée, placée à gauche, tire un vieillard par la barbe, tandis qu'un autre personnage semble le retenir (fig. 9). Vieux thème iconographique bien connu, à l'époque romane notamment. Ce relief qui timbre cette tour signale l'accès à l'espace « privé » de l'hôtel. Ce point est nouveau²³.

Il en est de même de la coquille, emblème de Macée de Léodepart, et du coeur, emblème de Jacques Cœur. Ces deux emblèmes ont été différenciés et reconnus parce qu'ils timbrent la clef de voûte du petit cabinet qui voisine respectivement la chambre de Macée et la chambre de son époux, qui sont toute deux marquées de leurs armoiries propres²⁴. Ces appartements sont situés pour l'un, au rez-de-chaussée, pour le second, à l'étage, dans la tour extrême à l'angle nord-ouest du corps de logis²⁵.

Cette distribution de la coquille et du coeur est rigoureusement observée dans tout l'hôtel. Sur le bas-relief, qui surmonte la porte d'entrée dans la tour centrale du corps de logis, sont réunis plusieurs emblèmes (fig. 10). La coquille est placée à gauche, place d'honneur. Sur la façade principale de l'hôtel, sous les fenêtres simulées qui abritent les fameux bustes, la coquille est placée à gauche, le coeur à droite. Ce point négligé, associé à d'autres arguments, permet d'affirmer que les deux bustes sont actuellement inversés²⁶. A l'origine le buste féminin se trouvait à gauche, le buste masculin à droite. Tous deux étaient tournés vers la statue équestre du roi Charles VII qui était dirigée vers la droite, en accord avec la miniature de Munich (fig. 2). Dans le détail de la décoration de l'hôtel, la coquille est soigneusement placée à gauche et le coeur à droite. Sur la même façade, au centre, les quatre petites clefs de la voûte du balcon, qui abritait la statue équestre, sont ornées de coquilles et de coeurs. Les deux coquilles sont placées à gauche et les deux coeurs à droite²⁷. Malgré la restauration du balcon par Huignard, dans la décennie précédant la seconde guerre mondiale, on peut penser que leur position les avait protégées des outrages du temps. La lucarne de bois couverte de plomb, au sommet du pavillon central, au-dessus du balcon, est ornée, comme celle donnant symétriquement sur la cour, d'une coquille et d'un coeur, respectivement à gauche et à droite²⁸. Enfin les clefs de voûte du grand escalier d'honneur, dans la tour centrale du corps de

²² *Ibid.*, p. 203.

²³ Mérindol, « L'hôtel Jacques-Cœur à Bourges, la demeure d'un bourgeois homme du roi. Nouvelles lectures », dans *Bulletin de la Soc. nat. des Antiquaires de France*, 1994, p. 109-127, ici p. 112-113, fig. 3.

²⁴ *Ibid.*, p. 124-125.

²⁵ *Ibid.*

²⁶ Mérindol, « La disposition des bustes et de la statue équestre sur la façade de l'hôtel Jacques-Cœur à Bourges », dans *Cahiers d'archéo. et d'histoire du Berry*, 1996, *Mélanges offerts à Yves Ribault*, p. 245-251.

²⁷ *Ibid.*

²⁸ *Ibid.*

logis, sont ornées alternativement d'un coeur ou d'une coquille. Deux portes permettaient d'accéder au grenier. La clef de voûte marquée d'une coquille se trouve face à la porte gauche dans le sens de la sortie du grenier²⁹.

L'explication par une iconographie de l'accueil reste cependant insuffisante. Elle est de toute façon exceptionnelle. Par exemple dans la cour du château de Tarascon les bustes de René d'Anjou et de sa seconde épouse Jeanne de Laval nous accueillent (fig. 11). Le roi René est à gauche, son épouse à droite³⁰. Dans la cour de l'hôtel Reynes, à Albi, les bustes de François Ier et de la reine Eléonore timbrent dans la cour le mur à droite de l'entrée par le porche (fig. 12). Le buste du roi est à gauche, celui de la reine à droite. On pourrait multiplier les exemples, notamment en peinture.

Par suite une explication complémentaire, sinon majeure, peut être proposée. La disposition de la biche ailée, qui répond au cerf ailé, badge du roi Charles VII (fig. 7), ne serait-elle pas, outre le signe de l'accueil, l'épouse à droite de son époux, tous deux tournés vers le public, également le signe de la paix ? De la Vierge aux épouses des princes, les femmes sont messagères et garantes de la paix. La sage princesse est pacificatrice selon le *Trésor de la Cité des Dames* de Christine de Pisan³¹. On l'a également relevé à propos du congrès d'Arras (1435) dans les commentaires du *Journal d'un Bourgeois de Paris*³². Le thème sera repris par Roland Bournel dans un traité de blasons au XVI^e siècle³³. Mieux encore, d'une manière plus générale, selon Claude Gauvard, dans sa belle thèse, de l'alliance à la cuisine la mission des femmes est pacificatrice³⁴. Au cours du XV^e siècle, précisément, la participation des femmes aux cortèges, aux processions, lors de période de guerre civile, prend un sens politique précis qui oppose la paix à la violence³⁵. En 1461, lors de l'entrée royale dans Paris, la première entrée de Louis XI, cinq femmes symbolisent la paix, l'amour, la raison, la joie et la sûreté, tandis qu'à Rouen la paix est explicitement une dame³⁶. La demande en mariage du condamné à mort s'apparente sans doute à cette mission pacificatrice confiée aux femmes³⁷. On pourrait également citer la mission de paix que la comtesse de Hainaut, sœur du duc de Bourgogne, poursuit en 1414 avec ténacité³⁸. Cette intervention des femmes dans la paix s'appuie aussi sur une solide tradition biblique qui fait de Judith et d'Esther des modèles³⁹. Claude Gauvard achève ainsi son propos : « Chargée de définir son identité face au roi, elle (la femme) marque, comme l'homme, son appartenance au royaume et elle y remplit, naturellement, la mission de paix qui est la sienne au foyer et au village⁴⁰. » Elle poursuit encore : « De leur charge initiale que leur conférerait la loi tacite de la séparation des sexes, elles ont pu glisser, en ce temps où les manifes-

²⁹ Ce point est présenté pour la première fois dans l'étude citée dans la note 42.

³⁰ Mérimod, *Le roi René et la seconde maison d'Anjou. Emblématique, art, histoire*, Paris, 1987, pl. XLV, fig. 195 (état d'origine), 196 (état actuel).

³¹ R. C. Gibbons, « Les conciliatrices au bas Moyen Age : Isabeau de Bavière et la guerre civile (1401-1415) », dans *119e congrès nat. des soc. historiques et scientifiques. Amiens, 1994. Histoire médiévale*, t. 2.

³² *Journal d'un bourgeois de Paris de 1405 à 1449*, éd. par Colette Beaune, Paris, 1990, p. 338, n. 31.

³³ Thèse de Claire Boudreau sur les traités de blasons, soutenue en juin 1996 à l'E.P.H.T., sous la direction de Michel Pastoureau, t. 1, p. 59-60.

³⁴ Claude Gauvard, *Crime, état et société en France à la fin du Moyen Age*, Paris, 1991, t. 1, p. 340-346, ici p. 341 (de nombreux exemples).

³⁵ *Ibid.*, p. 343.

³⁶ *Ibid.*, d'après Bernard Guenée et François Lehoux, *Les entrées royales françaises de 1328 à 1515*, Paris, 1968, p. 22 et 243.

³⁷ *Ibid.*, n. 148, voir aussi p. 344.

³⁸ *Ibid.*, d'après Monstrelet.

³⁹ *Ibid.*, p. 345 n. 152, d'après Gerson.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 344.

tations symboliques fondent encore le pouvoir, à une mission de paix nécessaire à la construction de l'Etat ⁴¹.»

Ce message de paix, souligné par la position d'honneur, exceptionnelle, accordée à la femme — la reine, Macée de Léodepart, une effigie féminine, et même la Vierge dans les peintures de la voûte de la chapelle de l'hôtel ⁴² —, complète le programme de la décoration du monument. En façade le roi guerrier, tout à la reconquête de son royaume, est figuré en cavalier brandissant son épée (fig. 2). Cette statue équestre est contemporaine des campagnes militaires de 1449-1450. La porte « royale » dans la salle d'apparat (fig. 7), marquée de la biche et du cerf ailés, est également ornée de fleurs de lis qui accompagnent, sous la forme naturelle ou héraldique, l'hommage à la Vierge (disparue) que couronne un ange (conservé). Ces fleurs de lis associent la fleur de lis mariale et la fleur de lis de la maison de France ⁴³. Le cerf ailé est peut-être aussi le symbole d'une guerre juste ⁴⁴. Cet emblème paraît être l'association de l'idée de justice, le cerf, et celle des relations privilégiées de la maison de France avec le Ciel, les ailes ⁴⁵. Le cerf ailé, accompagné des autres badges du roi, l'iris et le rosier, est répétée dans le décor du procès du duc d'Alençon à Vendôme, en 1458, tel que l'a représenté Jean Fouquet dans sa célèbre miniature. Le cerf ailé participa à l'entrée du roi dans Rouen en 1449 ⁴⁶. Le thème de la fécondité, de la prospérité, troisième volet, rarement représenté, des devoirs du prince — paix, justice et prospérité — enfin est présent dans l'hôtel. Le thème de la fécondité, celle de la Vierge et celle du royaume des lis, a été retenu pour orner les voûtes de la chapelle ⁴⁷.

Un dernier indice favorable à cette lecture de l'angelote (fig. 5) est la décoration de la tenture apportée à Rome par Jacques Cœur, en 1448, lors de la Grande Ambassade, que j'ai déjà mentionnée, une tenture « brodée à R. G. et à angelotes » ⁴⁸. Cette tenture portait un message de paix. Elle était l'illustration éclatante de la mission que lui avait confiée le roi dont la politique audacieuse était alors de ramener la paix de l'Eglise, en l'occurrence par l'abdication de l'antipape Félix V ⁴⁹. Notons, au passage, la lecture des fameuses lettres R G qui reste encore discutée. Elles ont été lues comme les initiales de *Royale garde*. On retient davantage *Real* ou *Royal Guerdon* ⁵⁰, « Guerdon » ou « Guerredon » voulant dire échange, faveur, cadeau, récompense ⁵¹. Ces lettres associées aux angelotes souligneraient ainsi volontiers le message de négociation entre le roi et le pape en faveur de la paix de l'Eglise. Ces lettres figurent également dans le décor de l'hôtel de Bourges, sur la façade principale et au-dessus de la

⁴¹ *Ibid.*

⁴² Mérindol, « Le cérémonial et l'espace. L'exemple de l'hôtel Jacques-Cœur à Bourges », dans *Zeremoniell und Raum* (1200-1600). *Symposium, Potsdam, 25-27 septembre 1994*, éd. W. Paravicini, Sigmaringen, 1997, p. 199-214..

⁴³ Voir l'étude citée en note 21.

⁴⁴ Mérindol, « La paix, la justice et la prospérité : des effets du bon gouvernement au milieu du XVe siècle », dans *119^e congrès nat. des soc. hist. et scient.* (cité n. 31), t. 1, p. 345-368, ici p. 350-353.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 351; voir sur ce point Mérindol, « De la hiérarchie et de la symbolique des chasses à la fin du Moyen Âge. Emblématique et art », dans *Les cahiers de Commarques*, 1990, *Le château, la chasse et la forêt*, sous la direction d'André Chastel, p. 143-161.

⁴⁶ *Ibid.*

⁴⁷ *Ibid.*, p. 352-353; voir aussi l'article cité dans la note 42.

⁴⁸ Dauvet, fol. 126 (cité n. 20).

⁴⁹ Michel Mollat, *Jacques Cœur ou l'esprit d'entreprise au XVe siècle*. Paris, 1988, p. 280-281, 342, 467, n. 47 (références).

⁵⁰ En dernier lieu Favière (cité n. 7), p. 63.

⁵¹ Par exemple Raguidef donne son cheval à Gauvain, qui a perdu le sien (Gringalet), tout en attendant le «guerredon» : le don du cheval implique une dette : C. Alvares, « Gauvain, les femmes et le cheval », dans *Sénéfiance*. n° 32, 1992, *Le cheval dans le monde médiéval.*, p. 31-41, ici p. 36.

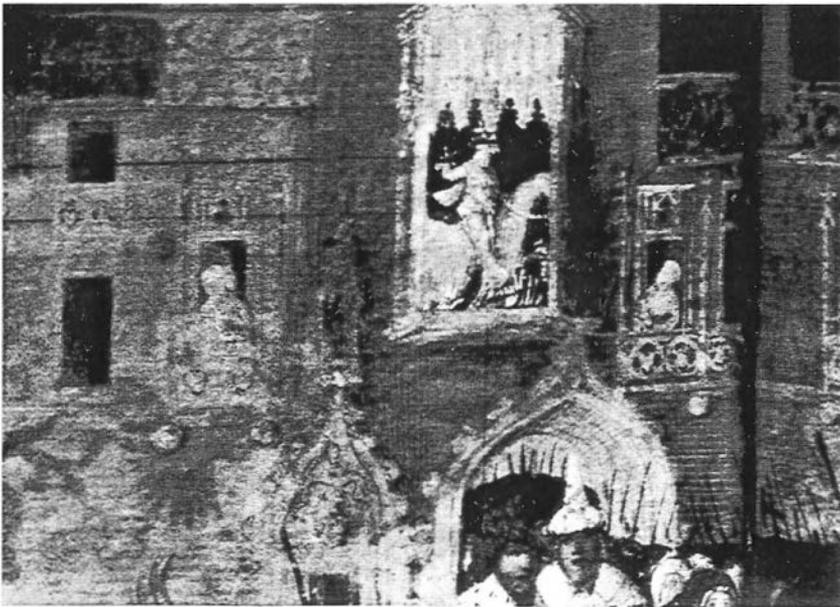
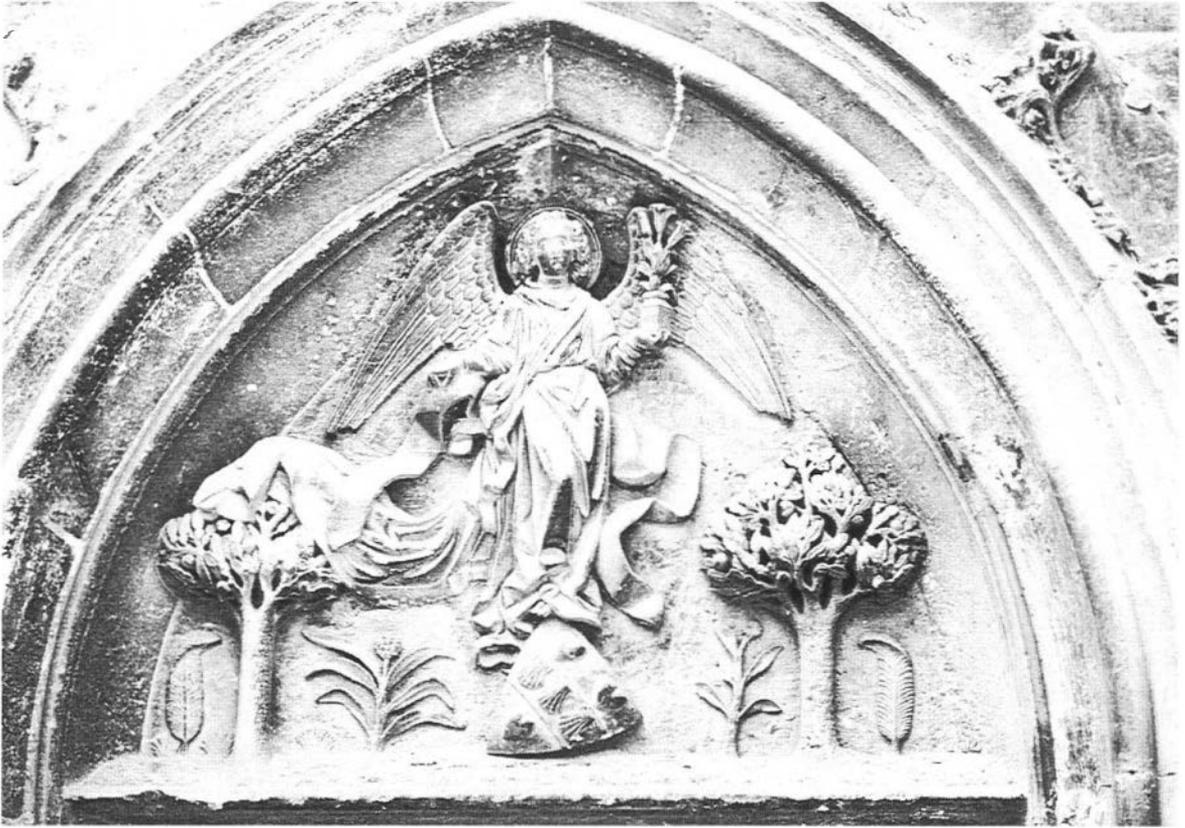
porte d'entrée principale du corps de logis. Cette tenture a été utilisée dans l'hôtel au retour de Rome⁵².

*
* *

Ainsi le décor du tympan de la porte piétonnière de l'hôtel de Bourges associait d'une manière forte et subtile d'une part les emblèmes d'un bourgeois récemment anobli (le heaume, l'écu et le mot) mais aussi homme du roi (la référence iconographique au sceau délégué par le roi au Parlement de Languedoc), de l'autre un symbole de la paix (l'angelote) exprimant des vœux à l'issue de la guerre juste que menait le roi Charles VII dans la reconquête du royaume, représentée, selon toute apparence, dans le décor de l'hôtel, sous la forme complémentaire de la statue équestre, en façade, et du cerf ailé, dans la salle d'apparat, la biche ailée accentuant le message de paix. Une chambre de tapisserie « faite à serfs volans et aux armes du Roi » ornait aussi l'hôtel de Bourges⁵³.

⁵² Dauvet, fol. 126 (cité n. 20).

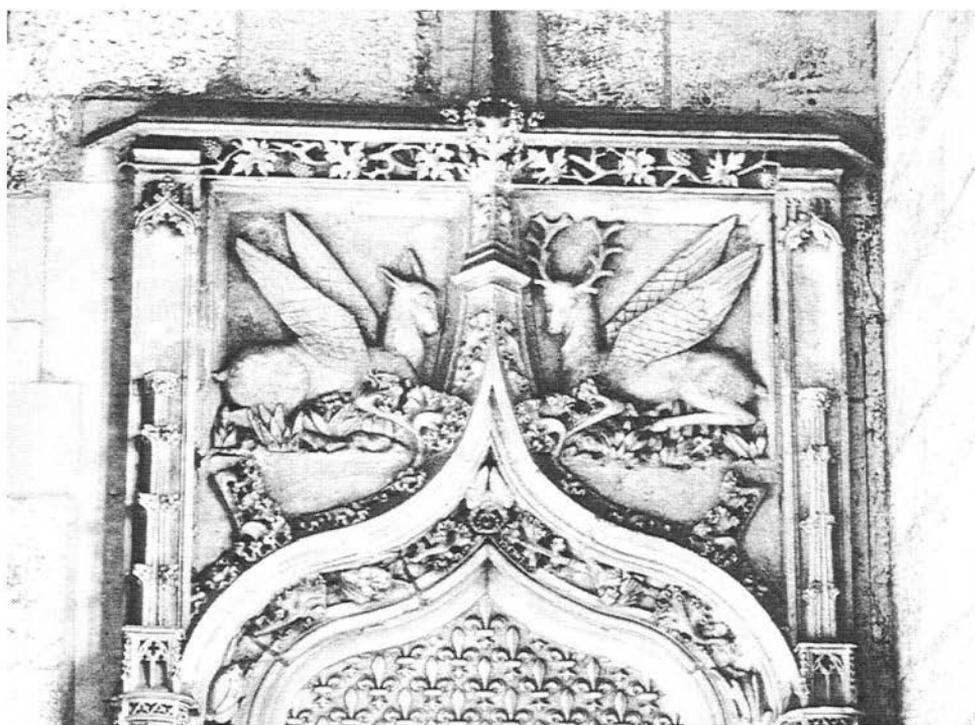
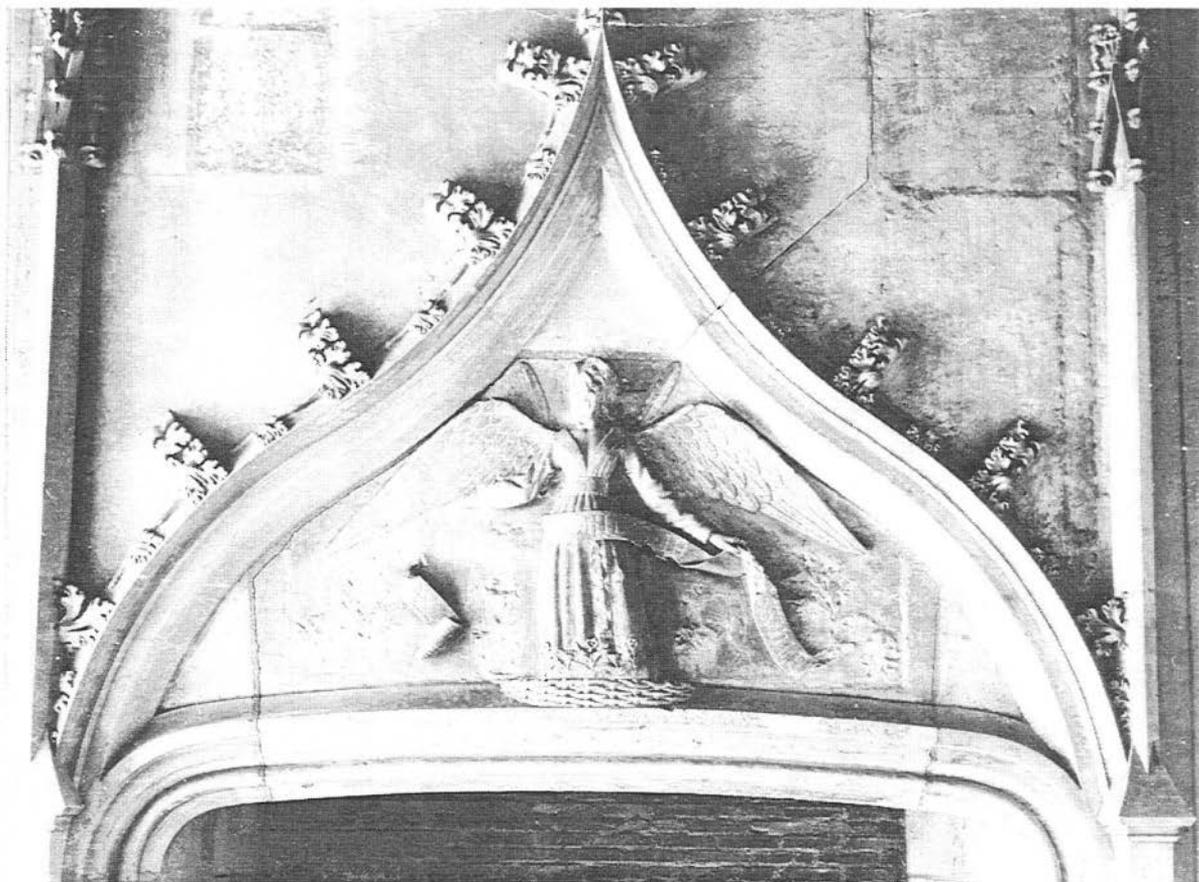
⁵³ *Ibid.*, fol. 400.



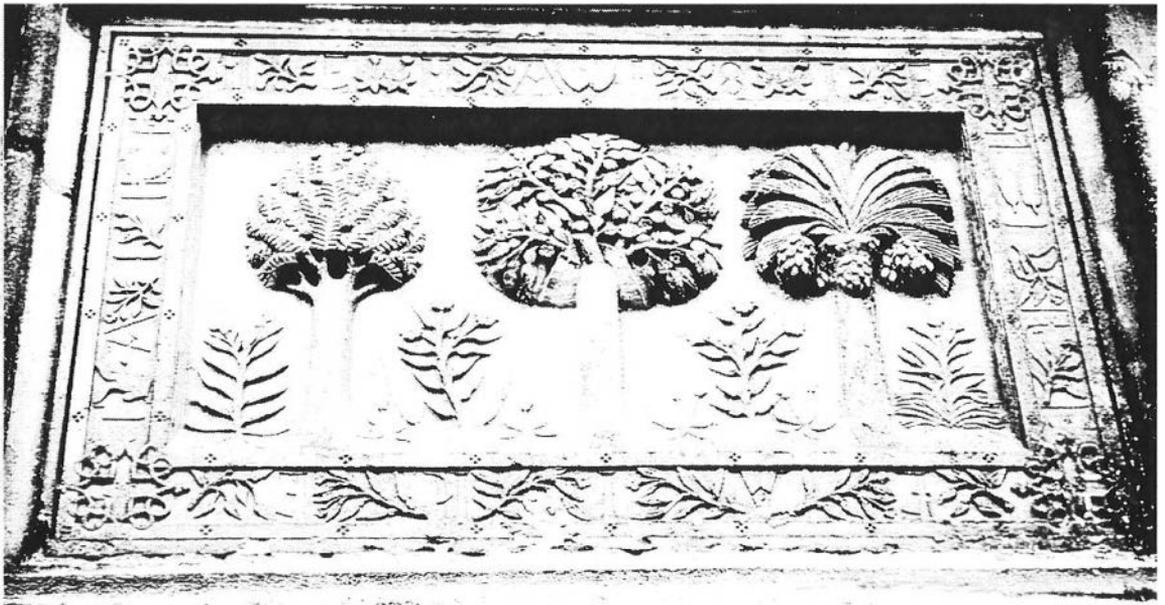
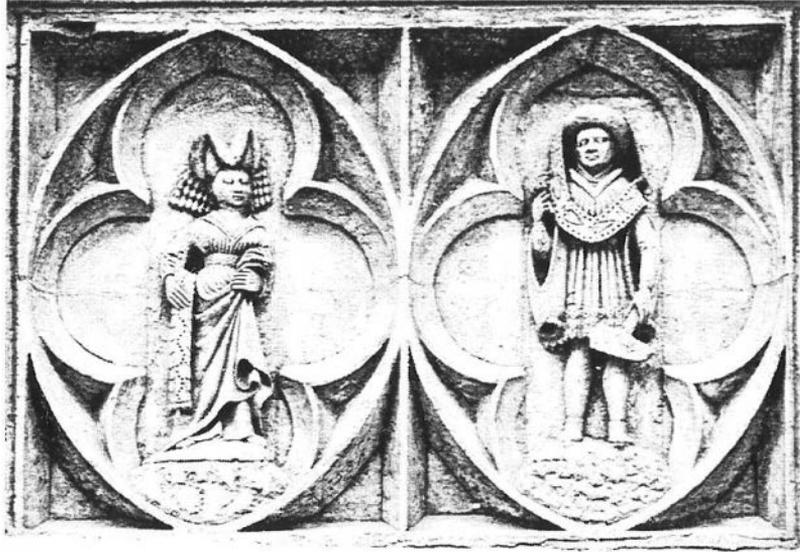
De haut en bas : 1. Bourges, hôtel Jacques-Cœur, façade principale : tympan de la porte piétonnière.— 2. Façade de l'hôtel Jacques-Cœur, dans un manuscrit du XVe siècle.-
Munich, Bayerische Staatsbibliothek, ms lat. 10103, fol. 148v-149.



De gauche à droite et de haut en bas : **3.** Sceau de Jacques Cœur en 1450 - PO 3311.-
Ø 34 mm.— **4.** Sceau ordonné pour le parlement de Languedoc, entre 1444 et 1451 -
S 7800.- Ø 75 mm.— **5.** Château de Boisv (Loire), angelotte venant de l'écu de
Jacques Cœur (écu resculpté aux armes des Gouffier).



Bourges, hôtel Jacques-Cœur. De haut en bas :
6. Cheminée du donjon : une angelote.— 7. Salle d'apparat : « Porte royale ».



Bourges, hôtel Jacques-Cœur. De haut en bas : 8. Tour centrale du corps de logis : Macée de Léodepart et Jacques Cœur (?).— 9. Tour gauche du corps de logis : « Dispute ». 10. Tour centrale du corps de logis : bas-relief.



- De haut en bas :
11. Tarascon, cour d'honneur du château : le roi René et Jeanne de Laval (état d'origine).
 12. Albi, cour de l'hôtel Reynes : François Ier et la reine Eléonore.